



La lettre des PLP d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

N° 4

8 décembre 2010

Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

- | | |
|-------------------------|--|
| Christian BASSET | - L.P. Dassault à MERIGNAC
Secrétaire Académique |
| Rahim EL MOUAHID | - S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Responsable Académique Enseignement
Professionnel, élu à la CAPA des PLP |
| Sylvie BERGEON | - LP Flora Tristan à CAMBLANES et MEYNAC
Elue à la CAPA des PLP |

Carte des formations professionnelles : rentrée 2011

Audience à la Région et CAEN

Après avoir organisé un rassemblement devant le Rectorat mercredi 1^{er} décembre, l'Intersyndicale de la Voie Professionnelle (SE-UNSA ; AetD ; SGEN-CFDT ; SNUEP-FSU) a été reçue en audience à la Région ce même jour à 15 h 30.

Les problèmes posés aux établissements par le projet de carte des formations pour la prochaine rentrée ont été exposés à Madame COCULA, Vice-présidente en charge des questions d'Education. Très au fait des difficultés de la voie professionnelle, elle s'est montrée attentive, tout en rappelant que la Région n'était pas toujours informée des projets du Rectorat et que celui-ci restait décisionnaire en matière de carte des formations professionnelles.

Le Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN) n'a pu se tenir le jeudi 2 décembre faute de quorum. Il se réunira finalement le vendredi 7 janvier 2011. Nous y exposerons à nouveau devant les responsables de la Région et de l'Administration l'analyse inquiétante que nous faisons des évolutions de la voie professionnelle dans notre académie.

Groupe de travail et CTPA

Contraint et forcé par l'Intersyndicale, le Rectorat a accepté d'organiser un Groupe de Travail vendredi matin 3 décembre avant le CTPA programmé l'après-midi. Nous avons pu étudier la carte des formations proposée, établissement par établissement. Ce type de réunion qui n'avait plus été organisé par le Rectorat depuis 3 ans est très utile. Nous pouvons alors, pour chaque lycée, mettre en évidence chiffres à l'appui les conséquences prévisibles en termes de nombre d'élèves, d'avenir pour certaines spécialités, de postes d'enseignant menacés, de conditions de travail, etc...

Lors du CTPA de l'après-midi présidé par le Recteur, toutes ces questions ont de nouveau été développées par les représentants du SE-UNSA. Dans une analyse en quatre points, nous avons montré que les évolutions basées sur le seul critère des économies budgétaires fragilisaient encore un peu plus nombre de spécialités éprouvant déjà des difficultés.

- La suppression de 5 classes de 3^{ème} M.D.P.6 (120 élèves), outre que celles-ci avaient leur utilité pour les élèves qui les fréquentaient, diminue d'autant un vivier non négligeable pour les établissements concernés accentuant ainsi leur difficulté de recrutement.

- En seconde professionnelle, les fameux "leviers d'action" préconisés par le ministère pour réaliser des économies ont fonctionné à fond, moins 178 élèves par rapport à cette année. Certaines spécialités et donc établissements paient un lourd tribut à la volonté du Rectorat d'ajuster les capacités d'accueil. C'est le cas de la comptabilité, du secrétariat, de la maintenance, de l'usinage, des industries des procédés à Mourenx par exemple. Nous avons rappelé que les enseignants de ces spécialités sont très inquiets pour leur avenir professionnel à court et moyen termes.

A noter que tous les BEP Carrières Sanitaires et Sociales sont transformés en Bac Pro 3 ans :

- En première professionnelle, les capacités d'accueil n'ont pas été augmentées rendant ainsi impossibles les poursuites d'études pour les élèves actuellement en terminales des BEP restants. C'est le cas pour les Conducteurs Routiers, la Restauration et les Carrières Sanitaires et Sociales comme au LP Paul Bert à Bayonne par exemple.

- Pour les terminales professionnelles, le souci d'économie est tel que les capacités d'accueil prévues dans nombre de spécialités et d'établissements sont inférieures aux nombres d'élèves actuellement présents en première. Des élèves pourraient donc ne pas être accueillis en terminale sans compter les redoublants éventuels. Entre la première actuelle et la terminale 2011, ce sont 25 divisions et 726 places qui manquent à l'appel. Le Rectorat table sur une "évaporation" importante entre les deux niveaux. C'est inacceptable ! Cependant il s'est engagé à abonder les moyens à la rentrée si nécessaire. Nous avons dénoncé ce mode de gestion des moyens. En septembre, les postes auront déjà été supprimés et les mesures de carte scolaire prononcées depuis longtemps.

Reculs du Rectorat

Suite au groupe de travail et au CTPA du vendredi 3 décembre, le Rectorat a annulé trois mesures de fermeture :

- 2^{ème} professionnelle Maintenance et Equipements Industriels à Sarlat
- Mention Complémentaire Sommellerie à Nérac
- 3^{ème} M.D.P. 6 heures au LP Couffignal à Villeneuve sur Lot

Mesures en attente

- Un BTS Esthétique pourrait être ouvert au LP La Morlette à Cenon à la rentrée prochaine. Ce ne serait plus qu'une question de moyens, tout dans l'établissement étant prêt pour le recevoir.
- Deux mentions complémentaires Technicien en Energie Renouvelable et Environnement pourraient ouvrir dès la rentrée prochaine. Seuls les lieux d'implantation resteraient à définir.

Nouveaux Bac Pro

Le Bac Pro "sanitaire et social" sera créé à la rentrée 2011 avec 2 options "sanitaire" et "sociale". De même le Bac Pro "hôtellerie" visiblement avec deux options également "cuisine" et "service commercialisation en restauration". D'autre part, un Bac Pro tertiaire administratif devrait voir le jour à la rentrée 2012. A suivre...

Rappel : Avancement d'échelon

Jeudi matin 16 décembre 2010 : CAPA d'avancement d'échelon des PLP

Si vous êtes promuvable et si vous ne nous avez toujours pas envoyé votre fiche de suivi syndical, il est encore temps de le faire. C'est d'autant plus important cette année que le Rectorat a changé les règles du jeu concernant la notation pédagogique.

A ce sujet d'ailleurs, contrairement à ce que publie le Rectorat sur le soit disant accord des organisations syndicales, nous souhaitons préciser ici que le SE-UNSA ne s'est jamais prononcé favorablement sur ce nouveau dispositif.

Rentrée 2011 : Temps partiel

Les demandes de travail à temps partiel, ou de reprise à temps complet pour l'année scolaire 2011-2012, doivent être transmises **avant le vendredi 17 décembre 2010** (voir circulaire rectorale en date du 29 novembre 2010 qui doit être obligatoirement affichée dans les salles de professeurs).

Les TZR sont exclus de cette procédure. Ils déposeront leur demande de temps partiel dans le cadre de la phase intra-académique du mouvement 2011.

Le SNETAA-FO

C'est officiel, le SNETAA-EIL est devenu le SNETAA-FO.

Mais quelle sera donc la ligne du SNETAA-FO ? Celle du SNETAA signataire du protocole d'accord sur la réforme de la voie professionnelle avec le Ministère ou celle de FO qui a refusé toute discussion et qui condamne sans appel la réforme ! Au SE-UNSA au moins, nous sommes au clair sur nos positions depuis le début. Nous avons discuté jusqu'au bout avec le Ministère pour faire prendre en compte nos propositions. Celles-ci n'ayant pas été retenues, nous n'avons pas signé.

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33074 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05 57 59 00 20
Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>